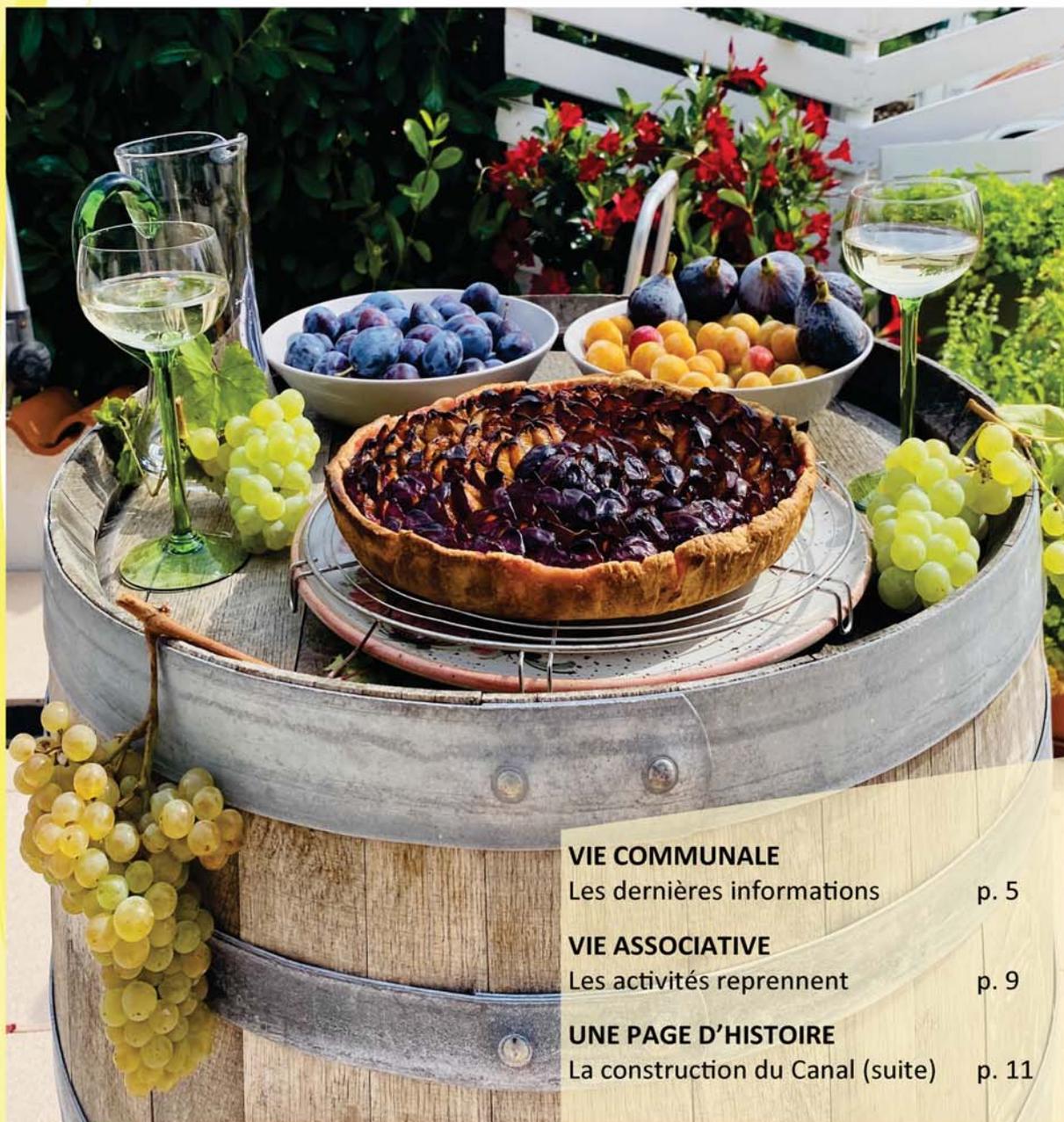




WOLXHEIM INFOS

Bulletin communal d'information



VIE COMMUNALE

Les dernières informations p. 5

VIE ASSOCIATIVE

Les activités reprennent p. 9

UNE PAGE D'HISTOIRE

La construction du Canal (suite) p. 11

Crédit photo - Antoine JACOB

Le mot du maire

*Mesdames, Messieurs,
chers Wolxheimois,*

La période estivale touche à sa fin et les vacances se terminent pour une majorité d'entre vous, j'espère que vous avez toutefois pu prendre quelques jours de repos, capter les quelques rares rayons de soleil et que vous êtes en forme, prêtes et prêts à affronter une nouvelle rentrée.

Le mois de septembre symbolise également la traditionnelle rentrée scolaire, les enfants ont repris le chemin des classes et de la cour de récréation pour leur plus grand bonheur afin d'entamer une nouvelle année scolaire. La fin de l'été voit venir le temps des vendanges qui sont légèrement décalées suite à ces nombreux jours de pluie.

Wolxheim bouge !

Pour votre sécurité, nous avons dû déraciner quatre arbres au cimetière qui étaient malheureusement atteints d'un champignon les détruisant de l'intérieur comme vous pourrez le constater dans l'article à venir.

Nous avons également œuvré sur la parcelle protégée du Horn en mettant en place une délimitation de passage par la mise en place de cordelettes pour éviter les nombreuses divagations de piétons et vététistes sur l'intégralité de la parcelle. Ce site mérite toute notre attention par les plantes qu'il abrite et qui sont protégées nationalement. Nous étudions en parallèle l'éventualité d'une vidéosurveillance pour palier aux nombreuses détériorations et dépôts sauvages.

La place des pierres s'est également vu dotée d'une borne de recharge pour véhicules électriques qui a été financée intégralement par notre communauté de communes. Cette installation est également disponible dans l'intégralité des 18 communes qui la composent et nous permet ainsi de nous inscrire dans la transition écologique pour les années à venir.

La rue de l'île fera très prochainement l'objet d'une réfection de la couche de roulement suite aux trop nombreux nids de poules. Ces travaux seront réalisés par la société Eiffage de Wolxheim qui attend simplement le feu vert du SDEA qui souhaite profiter de l'occasion pour effectuer une petite réparation sur le réseau d'assainissement.

Nous avons également pensé à nos amis à quatre pattes, ou plutôt à leurs maitres ! La commune s'est dotée de plusieurs canisettes qui sont des bornes de propreté et d'hygiène urbaine équipées de sachets pour ramasser les trop nombreuses déjections qui ornent malheureusement nos voies publiques et vignobles.

Nous rappelons que l'article de loi R632-1 du code pénal sur les déjections ainsi les articles L.2212-1 et L.2212-2 du code général des collectivités territoriales sur les divagations des animaux et qui sont passibles d'une amende de catégorie 2 voir 3 selon le cas par la police municipale qui en a la compétence.

Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une excellente continuation dans un respect mutuel.

En vous souhaitant une bonne lecture

Bien à vous, votre Maire,

Adrien KIFFEL



Vie municipale

> Horaires d'ouverture de la Mairie



LUNDI	17h00 – 19h00
MARDI	10h00 – 12h00
JEUDI	15h00 – 18h00

Monsieur le Maire vous accueille aussi sur rendez-vous.

N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.wolxheim.fr et à nous contacter par mail mairie@wolxheim.fr.

> Conseil municipal des jeunes

La municipalité a décidé de donner la parole aux jeunes de la commune.

Vous avez entre 11 et 17 ans : devenez acteur de la vie du village en rejoignant le **Conseil Municipal des Jeunes!**

Vous êtes l'avenir de notre commune, votre bonne humeur, vos idées et vos envies sont les bienvenues. Merci de vous inscrire par mail mairie@wolxheim.fr.



> Agenda des manifestations

Cérémonie du 11 novembre

Rendez-vous à 11h au monument aux morts

Noël des Aînés

En raison d'une fin d'année un peu incertaine nous avons décidé de ne pas organiser de repas de Noël dans la salle polyvalente mais de reconduire la formule de l'an passé.



> Remerciements

La commune adresse ses remerciements les plus chaleureux à M. LHOMME Président de la **Société Lohr** et à son Adjoint M. HERRMANN pour la mise à disposition de la navette électrique « Cristal » lors de la messe télévisée sur le site du Horn le 1^{er} août dernier, de même qu'à M. WEBER notre sympathique chauffeur. Ce véhicule innovant et avant-gardiste aura permis à de nombreuses personnes d'accéder au site avec une plus grande facilité.

INTRAMUROS

Retrouvez toute l'actualité de Wolxheim sur l'application mobile IntraMuros !

Téléchargez gratuitement l'application **IntraMuros** sur Google Play ou Apple Store.



Sélectionnez la Commune de **Wolxheim**.

Toutes les communes de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig sont sur l'application !)

Une fois abonné aux notifications de la Commune, vous recevrez ses alertes.

Vous serez informé des « **Événements** » de votre commune et des alentours.

Vous pourrez consulter ses « **Actualités** » et la rubrique « **Découvrir** » vous présentera la liste des lieux à visiter de votre territoire.

La page « **Services** » rassemblera des informations utiles au quotidien : annuaire, signaler, sondages, établissements scolaires, associations et commerces.

Vous souhaitez publier sur l'application ?

→ Demandez à la Mairie de devenir « **Contributeurs** » (pour les associations, écoles et commerces).

> Et aussi...



Abonnez-vous à la page FACEBOOK **Commune de Wolxheim**, pour suivre nos actualités, nos événements, informations communales, etc ...

<https://www.facebook.com/wolxheim>

État civil et grands anniversaires

> Naissances

Bienvenue à :

Gabriel

fils de Éric PUTZER et de Michèle DA SILVA
domiciliés 35, rue des Vergers,
né le 22 juin 2021 à Strasbourg

Garance

filles de Mathieu BANDE et de Ghyslaine JEANNES
domiciliés 24B, le Canal,
née le 19 août 2021 à Schiltigheim



> Grands anniversaires

01 octobre	BERTRAND-DATICHY Geneviève, 97 ans
08 octobre	THEBAULT Yves, 81 ans
14 octobre	ZOELLER Auguste, 81 ans
17 octobre	HOFFMANN-BOEHLER Paulette, 85 ans
28 octobre	GERGES René, 81 ans
30 octobre	GENOIS Robert, 80 ans
11 novembre	ROECKEL André, 86 ans
25 décembre	FORNER-WEBER Marie-Thérèse, 98 ans
29 décembre	ROECKEL-FEND Madeleine, 86 ans
30 décembre	BOEHLER-SCHWOEBEL Lucie, 95 ans

> Décès

Nos peines à :

Denise ZINCK, née HOERTER le 10 août 1937 à
Strasbourg,
décédée le 16 août 2021 à Wolxheim,
résidente de la Maison St Léon, 8 le Canal

Père Robert BACHOTET né le 16 février 1925 à
Combeaufontaine,
décédé le 31 août 2021 à Wolxheim,
domicilié 8, le Canal, Maison St Léon

> Mariages

Nos félicitations à :

Pierre-Alain KERSCH et Isabelle WACKER,
mariage célébré à Wolxheim le 7 août 2021

Raphaël GOETZ et Coraline FORST,
mariage célébré à Wolxheim le 28 août 2021

Raphaël DOUET et Claire ERHARD,
mariage célébré à Wolxheim le 18 septembre 2021



Vie citoyenne

> Vols de fleurs

Dans un précédent numéro de *Wolxheim Infos* nous déplorions le déracinement et le vol de fleurs et autres vivaces retirées des jardinières installées à divers endroits du village.

Aujourd'hui nous condamnons à nouveau fermement ces actes de vandalisme totalement irrespectueux de notre cadre de vie et de tous les habitants.

Ces comportements incompréhensibles n'ont pas lieu d'être.

Il est temps que cela cesse!



> Canisettes et poubelles



La commune vient d'installer des distributeurs de sachets plastiques ainsi que des poubelles pour permettre aux propriétaires de chiens de ramasser et de déposer les déjections de leurs amis à quatre pattes.

Pour le moment ces dispositifs ont été posés:

- rue des Violettes,
- au cimetière,
- chemin de la chenal

D'autres équipements de ce type vont prochainement être mis en place Chemin du Horn, au Canal et au parc de jeux du lotissement Brueckgarten.

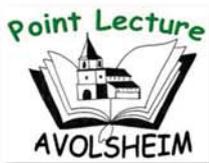
Vie communale

> Décorations de Noël

En prévision des fêtes de fin d'année vous pouvez contribuer à l'embellissement de notre village en faisant don à la commune d'un sapin à couper dans votre propriété.

Pour cela merci de vous faire connaître en mairie.

> Point lecture à Avolsheim



C'est la rentrée à la bibliothèque !

A partir du 1^{er} octobre prochain, les bénévoles de la bibliothèque d'Avolsheim auront le plaisir de vous accueillir dans leur local situé à l'école du Schlotten :

- le mercredi : de 17 H 00 à 18 H 30
- le vendredi : de 16 H 00 à 17 H 00
- le samedi : de 10 H 30 à 12 H 00

dans le respect des gestes barrières (port du masque, distanciation et utilisation de gel hydro alcoolique mis à disposition).

Cette année, de nouveaux services vous sont proposés : Accès au portail numérique de la Bibliothèque d'Alsace pour chaque adhérent pour les réservations en ligne <http://biblio.bas-rhin.fr/bdbr/nos-missions/le-numerique/mode-d-emploi/portail-bdbr/s-inscrire-sur-portail-bdbr/>

Passage d'une navette pour déposer les ouvrages réservés en ligne le 3^{ème} mercredi de chaque mois.

Romans en gros caractères, texte-lus, CD, nouveautés... Les bénévoles peuvent vous accompagner dans vos démarches d'inscription sur le site et la navigation aux heures d'ouverture du point lecture.

Venez à la rencontre de l'équipe le samedi 23 octobre 2021, de 14H à 16H, pour une animation autour des couleurs (lectures offertes, bricolages...).



Et si vous aimez les livres, la convivialité, le partage et que vous avez du temps libre, alors rejoignez l'équipe en place !!!

contact: romang.co@gmail.com.

> Police municipale

Nous vous rappelons que la police municipale a pris ses fonctions dans notre commune !

Dans le cadre de la convention signée avec la Police pluricommunale de Molsheim nous sommes heureux de pouvoir offrir ce nouveau service de maintien de la tranquillité et de l'ordre public à tous les habitants du village.

Pour les contacter composez le 03 88 49 58 49, en dehors des horaires d'ouverture composer le 17.



> Vélo-Tour de la Comcom

Notre village a eu l'honneur d'accueillir un point de départ de la 19^{ème} édition du Vélo tour de la Comcom le 19 septembre dernier.

Ce sont ainsi plus de 2000 cyclistes qui ont arpentés un des 5 circuits proposés.

La commune remercie chaleureusement les bénévoles du CS Wolxheim et les bonnes volontés de notre village d'avoir contribué à la belle réussite de cette matinée sportive.



Vie communale

> Arbres du cimetière

Des frênes âgés de plusieurs dizaines d'années et fortement fragilisés par la chalarose ont malheureusement dû être abattus récemment au cimetière pour des raisons de sécurité.

De nouvelles essences seront plantées au printemps prochain.

La **chalarose du frêne** est une **maladie** causée par un champignon microscopique très virulent, *Chalara fraxinea*. Ce champignon pénètre dans le frêne par les feuilles et le collet de l'arbre via des spores qui se propagent dans l'air.

Une fois que le champignon a pénétré dans les tissus vivants de l'arbre, le champignon provoque leur nécrose : ils brunissent et meurent.

La chalarose atteint aussi bien les jeunes sujets que les arbres adultes et constitue un véritable fléau pour les frênes en France.



> Borne de recharge de véhicules électriques

Afin d'agir pour la transition énergétique et d'encourager l'achat de véhicules électriques, la Communauté de Communes a décidé d'implanter 19 bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire.

Communes concernées :

Altorf, Avolsheim, Dachstein, Dinsheim-sur-Bruche, Dorlisheim, Duppigheim, Duttlenheim, Ergersheim, Ernolsheim-Bruche, Gresswiller, Molsheim (2 bornes), Mutzig (2 bornes), Niederhaslach, Oberhaslach, Soultz-les-Bains, Still et Wolxheim.

Ces bornes sont des bornes à charge accélérée de 22kVA. Elles permettent de recharger sa voiture électrique en une durée limitée de 1h à 3h (durée variable selon la capacité de la batterie et l'autonomie restante).

Chacune des bornes permet à deux véhicules de charger en même temps.

Dans notre village une borne a été installée cet été Place des Pierres.



Pour pouvoir lancer la charge, il faut soit :

- s'identifier en scannant un badge directement sur la borne (les utilisateurs réguliers peuvent acheter un badge à 4,99€ sur le site www.freshmile.com).
- s'identifier directement en ligne depuis un smartphone en scannant le QRCode présent sur la borne. Le QRCode renvoie vers l'application **Freshmile**, qui permet de payer en ligne, puis de charger son véhicule, sans inscription préalable.

Toutes les informations sont disponibles sur le site de la communauté de communes.

Vie communale

> Lutte contre l'ambroisie

Arrivée accidentellement d'Amérique du Nord depuis les années 1850, l'**ambroisie, plante annuelle invasive, est présente dans l'ensemble du territoire français à des degrés divers.**

Son pollen, émis en fin d'été jusqu'en octobre, provoque de **graves allergies** chez les personnes sensibles.

Il suffit de quelques grains de pollen pour que des symptômes apparaissent :

rhinite allergique, conjonctivite, trachéite, toux, urticaire, voir asthme et eczéma...

L'ambroisie cause un problème majeur de santé publique.



L'ambroisie se développe et se multiplie très facilement sur différents types de terrains et de préférence :
les **sols nus ou remaniés** (cultures, friches, bords de routes et de voies ferrées, bords de rivières),
les **zones d'entrepôts** de graines et de fourrages,

mais aussi les jardins des particuliers via les graines utilisées pour les oiseaux qui peuvent contenir des graines d'ambroisie.

Pour limiter l'envahissement, et les dépenses qui seraient alors nécessaires, chacun peut agir.

Dans chacun des départements du Grand Est, des arrêtés préfectoraux imposent une **destruction obligatoire.**

Chacun peut signaler la présence de la plante sur la plateforme nationale de signalement de l'ambroisie.

Avant d'intervenir, des précautions adaptées à la saison sont à prendre, liées au stade de développement de la plante : renseignez-vous !

Pour plus d'information sur l'Ambroisie, notamment au sujet des moyens de lutte :

	FREDON Grand Est : www.fredon.fr/grand-est/ Contact par mail : ambroisie@fredon-grandest.fr
	L'observatoire national des ambrosies : https://ambroisie-risque.info/
	L'Agence Régionale de Santé Grand Est : www.grand-est.ars.sante.fr/lambroisie

Vie locale

> Cours de couture

1001 tailles dispense des cours de couture tous les jeudis de 18h30 à 20h30 (hors vacances scolaires) dans la salle polyvalente.

Les cours sont destinés aux adultes, débutants et confirmés.

La philosophie de 1001 tailles repose sur les projets et les idées de création des élèves.

Carole s'adapte au niveau de chacun pour répondre aux attentes et aux souhaits personnels.

Ses différents forfaits (à la séance, au trimestre, ...) sauront vous satisfaire.

Inscriptions et renseignements : 06 58 09 54 54

mail : 1001tailles@gmail.com

> Éducatrice sportive

LE BIEN-ÊTRE À DOMICILE, POUR SOI OU À OFFRIR !



- Massage « Deep Tissue » au baume
 - Détente, relâchement des muscles profonds, récupération sportive
- Massage « Ayurvédique » à l'huile
 - Méthode énergisante et dynamisante
- Relation d'aide
 - Accompagnement personnalisé

Offre massage*			
Dos ou Jambes	⇒	45 minutes	55 €
Dos et Jambes	⇒	1 heure	65 €
Corps complet	⇒	1 heure 30	85 €
Carte abonnement	⇒	10 heures	550 €
Tarifs relation d'aide*			
Bilan initial	⇒	1 heure 30	75 €
Séance	⇒	1 heure	60 €
Forfait bilan et 4 séances	⇒	6 heures	300 €

*majoration au-delà de 20 kms, me consulter

Vie institutionnelle

> Transport à la demande



Depuis le 1er septembre 2021 un nouveau service de transport à la demande est disponible au sein des 18 communes de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig, mais aussi vers Rosheim et depuis BERGBIETEN, DANGOLSHEIM et FLEXBOURG.

HORAIRES

- du lundi au vendredi : 8h00 - 20h00
- le samedi : 8h00 - 17h00

N° téléphone AZUR : 0 810 002 707 (coût d'un appel local)

Toutes les informations pratiques ici : <https://www.cc-molsheim-mutzig.fr/vie-locale/transport-demande.htm>

POURQUOI CE SERVICE ?

L'objectif de la ComCom de est de permettre aux personnes ne disposant pas de moyens de transports personnels (soit temporairement soit à titre permanent) de se déplacer au sein de la Communauté de Communes pour :

Accéder aux services publics : hôpital, consultations médicales, services à la population, marchés, gares S.N.C.F., arrêts de bus...

Ou tout simplement pour se rendre dans leurs familles, chez leurs amis.

POUR QUI ?

Le service est ouvert à toutes personnes quel que soit l'âge et le motif du déplacement à l'exclusion des trajets scolaires et professionnels ou des trajets pris en charge par un organisme social (la Sécurité Sociale ou le Pôle Emploi par exemple).

Les personnes à mobilité réduite, ont accès au transport à la demande dans les mêmes conditions.

TARIF

3,50€ pour les courses internes à la C.C.R.M.M.
(30,00€ les 10 tickets),

4,50€ pour les courses vers ROSHEIM et depuis BERGBIETEN, DANGOLSHEIM et FLEXBOURG
(40€ les 10 tickets).

1 aller/retour = 2 trajets = 2 tickets

Merci de réserver 24h à l'avance !

Puis laissez-vous conduire !

> Programme LEADER du PETR Bruche Mossig



Le Programme Leader pour Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale est un programme européen né au début des années 1990 pour **soutenir l'économie des territoires ruraux**.

Les fonds Leader sont **un axe du FEADER** (Fond Européen Agricole pour Développement Rural), second pilier de la Politique Agricole Commune. Les fonds Leader doivent représenter au minimum 5% du montant total du FEADER.

La spécificité majeure de Leader est d'être **adapté aux problématiques locales** puisque l'élaboration de la stratégie vient directement des territoires. Il constitue un outil fait sur mesure pour créer une dynamique vertueuse.

La France compte près de **380 Groupes d'Action Locale (GAL)** qui portent chacun un programme Leader spécifique et adapté aux particularités locales.

Le programme Leader 2014-2020 sur le territoire Bruche Mossig s'articule autour de 3 axes thématiques principaux :

1/ Mettre en réseau les acteurs du territoire par la mutualisation des ressources. L'objectif est de faciliter la structuration et la coopération des acteurs socio-économiques. Ainsi des projets d'économie circulaire, de mise en place d'outils mutualisés peuvent être présentés.

2/ Transmettre les savoir-faire locaux, le patrimoine culturel et naturel afin de maintenir et développer ces savoir-faire et pérenniser le patrimoine.

3/ Valoriser les ressources locales pour soutenir les acteurs économiques utilisant les ressources naturelles du territoire : filières bois ou industrie par exemple

Tout type de porteur de projet est potentiellement éligible à condition d'**avoir une existence juridique (SIRET)**. Ainsi, une entreprise, association, groupement ou un porteur de projet public, peut déposer une demande de subvention Leader.

Le projet doit néanmoins être localisé sur le **territoire Bruche Mossig**.

Site internet <https://bruche-mossig.fr/developpement-territorial/programme-leader/>

Vie associative



> Association l'Atelier

Après cette parenthèse dû à la pandémie les activités de décorations reprennent.

Les personnes intéressées peuvent nous rejoindre le mercredi à 19h dans l'ancienne salle d'école.

L'association L'ATELIER vous accueillera avec grande joie pour égayer Wolxheim.

Par ailleurs, nous sommes toujours à la recherche d'objets anciens en rapport avec notre vignoble.

Nous vous remercions pour l'ensemble des dons déjà réalisés et par avance pour ceux à venir.

Pour tous renseignements complémentaires une adresse mail : seb.davidson@orange.fr

> Wolxheim Fitness

Profitez d'une séance de découverte offerte !

Restez en forme près de chez vous !

Avec nos coachs Fanny et Myriam, pratiquez une activité régulière en toute simplicité et dans la bonne humeur.

Pilates :	lundi	19h (limité à 20 personnes)
SeeFit :	lundi	20h
Fitness :	jeudi	19h30 <small>ouvert</small>

Possibilité de cumuler les disciplines.

Pour plus de détails sur nos cours et nos tarifs, contactez-nous : comitewolxheimfitness@gmail.com ou sur Facebook :

Wolxheim-Fitness

> C.S.W. Wolxheim vous informe

Venez participer au Loto du CS Wolxheim le **Samedi 13 Novembre 2021** dans la salle polyvalente de Wolxheim.

Le nombre de personnes est limité et le Pass Sanitaire sera obligatoire.

Pour tout renseignement ou réservation, merci de contacter **M. Christophe** au **06.84.81.60.66**.

Le club recherche encore des joueurs de toute urgence :

- **Garçons de 9-10-11 et 12 ans pour les équipes U11 et U13**
- **Filles de 6-7-8-10-11 et 12 ans pour les équipes U9F et U13F**

Pour tout renseignement merci de contacter **M. DA SILVA Julio** au **06.86.03.73.85**.



Nous comptons déjà 150 licenciés et nous avons donc besoin de partenaires et de bénévoles pour relancer et faire grandir notre beau club.

Le club tient à remercier chaleureusement la commune pour son soutien dans ces moments difficiles pour tous et particulièrement pour les petites associations.

Merci également pour la confiance qui nous a été accordée pour l'organisation du Tour-Vélo, qui je pense a été une réussite à Wolxheim.

Venez encourager nos équipes !

Pour tout renseignement sur les matchs ou les différentes animations, vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook « C.S.Wolxheim », le soutien de tous est important pour nos joueurs.

Un grand merci à tous les Wolxheimois qui nous soutiennent, et comme on dit chez nous :

« Allez Wolix »

Le Président DA SILVA Julio

Vie scolaire

> Notre jardin potager

Monsieur le Maire,

Merci pour notre beau jardin potager !

Les moyens rouges et bleus ont récolté 11 potirons (potimarrons) dans le jardin potager !

Les petits jaunes ont ramassé le basilic ; ils ont enlevé les feuilles de la tige.

On a fait du pesto qu'on va manger avec des coquillettes. On va faire une soupe avec les potirons.

On va cueillir des quetsches au jardin communal pour le dessert.

Au revoir et à bientôt

Les enfants de la classe maternelle.



Recette de saison

> Nid d'abeille

LES INGRÉDIENTS POUR 6 PERSONNES

100g de beurre – 50g de sucre – 300g de farine

15g de levure boulangère – 1,5 dl de lait tiède

• Garniture supérieure

2 cuillerées à soupe de miel – 100g de beurre

100g de sucre – 1 sachet sucre vanillé

100g d'amandes effilées - 3 cuillerées à soupe de lait

• Crème pâtissière

3 jaunes d'œufs – 125g de sucre

1 sachet de sucre vanillé – 50 cl de lait

30g de farine – 30g de fécule

1 cuillerée à soupe de kirsch (facultatif)

Mélangez le beurre ramolli avec le sucre, ajoutez la farine et la levure préalablement délayée dans 2 cuillerées à soupe de de lait tiède.

Ajoutez le lait restant et travaillez de manière à obtenir une pâte consistante.

Couvrez-la d'une serviette et laissez lever dans un endroit tempéré pendant 30mn.

Beurrez un moule à bords hauts (genre tourtière). Etalez la pâte dans le moule en l'étirant avec vos mains farinées. Préparez la garniture supérieure.

Faites fondre à feu doux le miel et le beurre. Ajoutez les sucres, les amandes et le lait. Portez à ébullition et arrêtez la cuisson. Etalez cette garniture sur la pâte ; laissez lever pendant 30mn encore. Puis faites cuire à four moyen, à 180° (thermostat 6), pendant 45mn.

Pendant ce temps, préparez la crème pâtissière. Fouettez les jaunes d'œufs avec le sucre. Ajoutez la fécule et la farine. Faites bouillir le lait puis versez-le petit à petit sur cet appareil. Faites bouillir en remuant sans cesse. Retirez du feu.

Ajoutez le kirsch et laissez refroidir.

Coupez le gâteau refroidi en deux (dans le sens horizontal) ; étalez la crème pâtissière sur la partie inférieure. Couvrez-le de la partie supérieure et dégustez !



Une page d'Histoire

Poursuivons notre retour aux sources de l'histoire du Canal, quartier dont les origines, nous l'avons vu, remontent au moins au **XVe siècle** avec la présence du **Sulzbad**, longtemps seule emprise bâtie des lieux. L'ouverture du canal de la Bruche en **1682** attire une main d'œuvre nombreuse qui s'installe au pied des carrières et constitue un hameau qui prend rapidement de l'importance.

Soultz-près-les-Carrières

Le creusement du canal en lui-même n'attire pas une population sédentaire. La main d'œuvre étant constituée d'une part de soldats logeant chez l'habitant ou sous la tente, d'autre part de prisonniers, par définition non-libres de s'établir, enfin de la population locale. C'est l'exploitation des carrières qui attire de nouveaux venus dans la région. Rappelons que suite à la guerre de Trente Ans, l'Alsace est complètement dévastée. Elle a perdu entre un tiers et la moitié de ses habitants, victime des massacres perpétrés en de nombreux endroits, de la famine liée à la destruction des récoltes et la réquisition du bétail, des maladies induites par ces conditions de vie dégradées ou bien par l'exode d'une partie de la population face à tous ces ravages. Si bien qu'il a fallu repeupler la région et le Roi Soleil a accordé toute une série de privilèges, comme l'exemption d'impôts, à tous ceux qui viendraient en Alsace reprendre la culture des terres dévastées ou occuper une profession en manque de main d'œuvre.

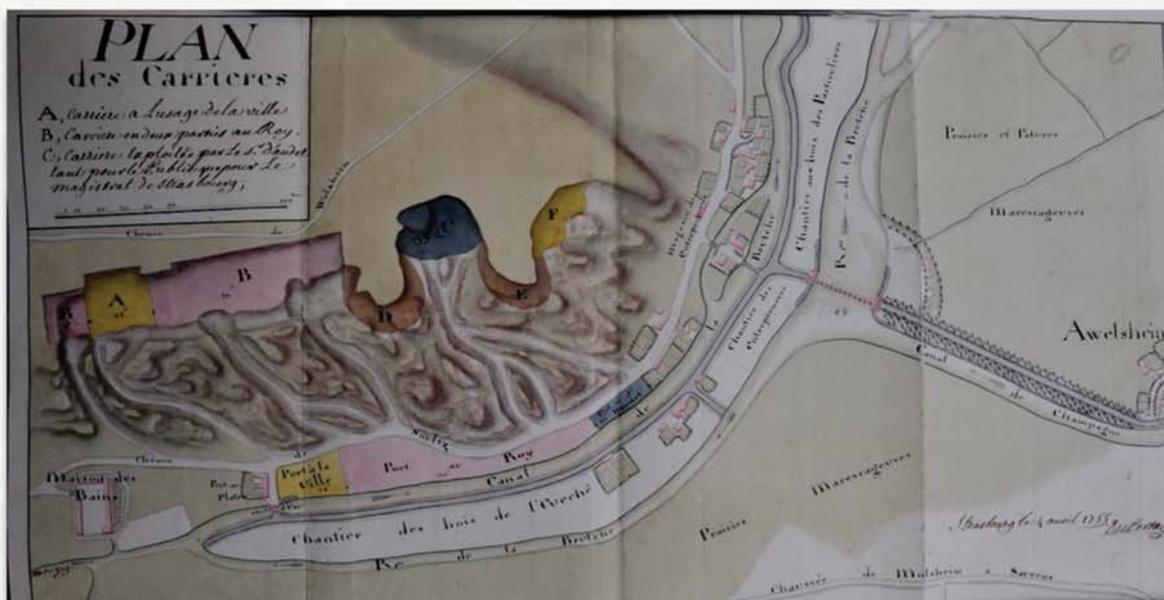
Ce fut le cas des carriers qui arrivèrent en nombre de la France intérieure pour s'installer dans le hameau nouvellement formé de Soultz-près-les-Carrières.

Ce furent également des Suisses, des Allemands, des Italiens... Ces ouvriers s'installent avec toute leur famille. En 1720 soit une quarantaine d'années après le début de l'exploitation des carrières on dénombre 273 habitants dans ce qui est alors un petit village.

Outre les carriers qui assurent l'extraction de la pierre et doivent pour cela maîtriser le maniement des explosifs, il y a également des manutentionnaires qui descendent la pierre dans les chantiers en contrebas où elle est dégrossie par des tailleurs de pierre. En effet le transport coûtant très cher, il faut optimiser le chargement des bateaux et les pierres sont donc pré-taillées pour éviter l'empot de matière superflue. Des charpentiers s'installent également sur place. Ils sont employés à la fois dans les carrières pour la construction des structures en bois mais également à l'entretien des premiers ouvrages d'art (ponts, écluses, vannes) réalisés à l'origine en bois.

D'autres activités se développent parallèlement à l'exploitation des carrières de pierre de taille. On exploite également des carrières de calcaire pour la fabrication de chaux, autre matériau de construction. Le calcaire est chauffé dans des fours à chaux dont il faut maîtriser la cuisson. Du bois de chauffage est exploité dans la vallée de la Bruche et convoyé par flottage sur la Bruche jusqu'à Wolxheim. Là aussi il faut une main d'œuvre de manutentionnaires.

Une partie du bois de chauffage est également chargée sur les bateaux pour être vendue à Strasbourg.



Les carrières en 1755.

On distingue, dans les différents coloris les fronts de taille et les sites d'embarquement.

Les Bains sont visibles en bas à gauche, Avolsheim tout à droite sous l'appellation « Awelsheim ». Le hameau se concentre plus haut, à hauteur du grand vannage.

Extrait des Archives Départementales du Bas-Rhin.

Une page d'Histoire

Toute cette main d'œuvre connaît différents employeurs en fonction du métier qu'elle exerce, voire de son lieu de travail. En effet l'exploitation des carrières et des ports du canal est partagée en plusieurs concessions comme on peut le voir sur le plan de la page précédente. La partie jaune marquée de la lettre A appartient à la ville de Strasbourg qui l'exploite à son compte ainsi que le port de la ville en contrebas. Des entrepreneurs privés achètent également des concessions qu'ils exploitent en leur nom ou pour le compte d'autrui. L'évêché concentre son activité sur le flottage et la revente de bois. La concession la plus importante est celle du Roi, présentée sous la couleur rose et divisée en deux parties ainsi que le port. C'est par cette propriété de Sa Majesté que le site prend le nom de « Carrières Royales », consacré par la visite sur place de Louis XIV en personne.

En juin 1683 le souverain effectue sa troisième visite en Alsace. Remontant depuis Belfort il traverse la région du Sud au Nord en passant par Strasbourg. Logeant une nuit à Molsheim, il vint du côté de Wolxheim pour inspecter son nouveau canal et ses carrières. Son ministre LOUVOIS, organisateur du voyage du Roi, soucieux de faire bonne impression et d'éviter tout incident, donne ses directives pour les préparatifs : « que la navigation soit la plus vive qu'il se pourra, quitte à cesser tout trafic deux ou trois jours avant son arrivée, pour que l'on voit sur le canal le plus de bateaux possibles. Le roi ira sans doute à cheval le long du canal de la Bruche, il suffira que le chemin soit assez large pour cela. Ordonnez à ceux qui travaillent aux carrières de Soultz de ne charger aucune mine, sous peine de vie, dès la veille du jour où le roi les ira visiter jusqu'au lendemain qu'il ne sera parti. ».

LOUVOIS, le planificateur de la visite royale est ministre de la Guerre. S'il lui incombe de faire visiter les carrières et le canal au roi, c'est que ceux-ci sont administrés par le génie militaire. Rappelons que leur but premier est de pourvoir à la construction des fortifications et de la citadelle de la ville. Or ces travaux sont achevés en 1685. Certes d'autres bâtiments sont construits avec des pierres extraites des carrières de Soultz comme l'actuel Hôtel de Ville, le lycée Fustel-de-Coulanges, l'hôtel du préfet ou le Palais Rohan (dans l'ordre ci-contre). Toutefois il faut songer à un autre usage pour le canal qui perd son statut militaire en 1755 pour passer sous la propriété de la ville de Strasbourg

Entretemps le grand vannage en charpente de bois a été reconstruit en pierre en 1747-1748. Dès l'origine, le débit du canal n'était pas toujours constant car difficile à réguler et plusieurs travaux sont entrepris pour tenter d'y remédier. Vers 1760 est construite la vanne de décharge située juste en amont du grand vannage. Ce dernier est encore retouché en 1775.

Reconverti, le canal voit de nombreux lavoirs s'établir sur ses berges. Il offre surtout désormais un formidable débouché pour les vins de Wolxheim qui s'exportent de plus en plus facilement vers Strasbourg. En 1782, 950 bateaux empruntent annuellement le canal. Ce n'est cependant pas encore l'apogée du canal et du quartier éponyme qui va connaître un véritable âge d'or dans la seconde moitié du XIX^e siècle

